

# Séance du 13 février 2013

-----

## Convocation du 06/02/2013

L'an deux mille treize, treize février, vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur TROUVÉ Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs CARDINI Rosaire, CRESTIAN Christine, DUBERNARD Guy, DUBREUIL Mireille, FORNASARI Jean-Claude, LESPORTES Chantal, MARTET Gérard, PINÇON Laurent, STERVINOUE Francine, TOFFOLI Lionel, TROUVE Jacky .

**Etaient excusés** : Madame et Messieurs BELLOC Hélène, MOIZO Emmanuel, SOKOLOWSKI Thierry.

Lecture est faite du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité et signé.

## **Ordre du jour de la convocation :**

- 1- Cantine scolaire
- 2- Réforme sur les rythmes scolaires
- 3- Questions diverses.

## **1- Cantine scolaire**

Monsieur le Maire accueille les représentants de la Ville de Tonneins et rappelle à l'assemblée la demande des services vétérinaires concernant la remise aux normes des locaux de la cantine scolaire.

Plusieurs solutions ont été évoquées dont l'utilisation du système de restauration mis en place à Tonneins.

Monsieur le Maire de Tonneins explique que la Commune va se doter d'une cuisine centrale et de cuisines satellites avec liaison froide. La commune de Varès pourrait alors profiter de ce service, dans les mêmes conditions que les cuisines satellites de Tonneins.

Cette opération va se dérouler selon le calendrier suivant : dépôt du permis de construire en 2013, travaux en 2014 et mise en service au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Un syndicat intercommunal pourrait être mis en place pour faciliter la gestion de ce système.

## **2- réforme des rythmes scolaires**

La réforme des rythmes scolaires consiste en une diminution du temps scolaire journalier en étalant le temps hebdomadaire (24h) sur 4 jours et demi au lieu de 4 jours.

Cela implique une nouvelle organisation qui concerne, l'école, la mairie et éventuellement les associations et entraînera pour les communes un surcoût de frais de personnel d'environ 5000€ par an.

La mise en place de cette réforme doit en principe se faire à la rentrée 2013, mais les communes ont la possibilité de demander une dérogation afin de ne l'appliquer qu'à la rentrée 2014.

Des concertations sont en cours avec les enseignants et les parents d'élèves, le Conseil devant se prononcer avant le 31 mars 2013.

### **3- Questions diverses**

#### **a – Vente de la parcelle ZP14**

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur CRESTIAN Jean-jacques a d'abord refusé le prix proposé et l'autorisation de laisser un passage enherbé, concernant la parcelle de terre cadastrée ZP14. Il est ensuite revenu sur sa 1<sup>ère</sup> décision et demande qu'on signe une promesse de vente dès maintenant (au prix proposé par le Conseil municipal), la cession ne se ferait qu'en 2014.

Cette décision sera discutée avec le Notaire pour obtenir des renseignements plus concrets.

Le Conseil donne son accord de principe.

#### **b – Travaux à l'église de Villottes**

Messieurs LESPORTES Robert et Didier ont bien avancé les travaux de maçonnerie et le Conseil les en félicite. Les statues ont été nettoyées et vernies. Les peintures sont en cours.

#### **c – Café du Stade**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'un courrier de Monsieur le Sous-préfet l'informant qu'il envisage la fermeture administrative de cet établissement pour un mois.

**La séance est levée à 23 heures 45.**